



Sainte-Julie

...en Bref

Octobre 2021



Le mot du Maire

Bien chères Julicyennes, bien chers Julicyens,

L'été a été très productif pour l'équipe municipale.

En effet, nous avons planché sur la création d'un nouveau service, le CALM. Mais kézako le CALM ? C'est le Centre d'Accueil et de Loisir Municipal, qui concentre la cantine, le périscolaire et l'accueil du mercredi. Il a fallu construire un règlement intérieur, imaginer des plannings de travail des employés et recruter 5 personnes. Nous étions partis sur un volume de 65 enfants, le succès étant là nous avons des pointes à 80 enfants, nous venons donc de recruter une 6^{ème} personne pour quelques heures par semaine.

Du côté des travaux, nous avons préparé l'installation du chantier sur le clos Marinette. Ils ont débuté en septembre. Le bâtiment scolaire, périscolaire et cantine va sortir de terre prochainement. Je précise qu'un nouveau city est bien prévu au projet, il sera situé transversalement dans le fond du clos Marinette. Un street workout et des jeux d'enfants viendront compléter cet équipement.

Je sais aussi que beaucoup d'entre vous sont au fait des divers incivilités, ici et là dans le village. Des plaintes ont été déposées et des personnes ont été jugées.

Concernant la destruction de 2 jardinières place de la mairie, le responsable a été jugé coupable et a dû payer 1500€ à la commune pour remplacer ces 2 jardinières.

Pour le vol d'une caméra, l'accusé a aussi été jugé coupable au tribunal correctionnel de Bourg en Bresse. Il a eu en première instance une amende.

Nous avons rendez-vous en janvier au tribunal pour que soit défini le montant des préjudices dû à la commune.

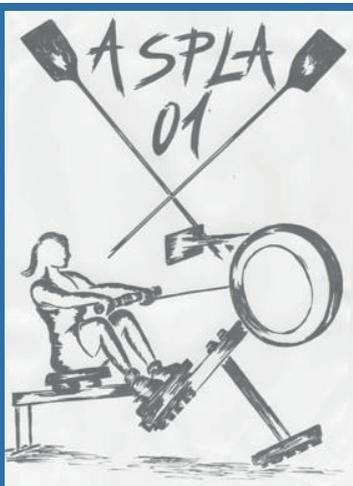
Nous ne parlerons pas des autres affaires, les enquêtes de gendarmerie sont en cours. **Nous nous déplacerons systématiquement au tribunal pour défendre les intérêts de la collectivité.** Chaque vandale sera systématiquement poursuivi en justice. Nous rappelons aussi que le non-respect du règlement de location des salles communales seront sanctionnées. Il est interdit de tirer des feux d'artifices dans le village sans autorisation du maire, ou de faire du tapage nocturne, ce n'est pas une spécificité de Sainte-Julie, ces règles sont fixées et cadrées par des lois Françaises.

Pour terminer mon propos, nous tenons à saluer les associations qui ont repris leurs activités dans le respect des règles sanitaires. Nous avons reçu les protocoles. Le sérieux et la motivation des présidents d'associations, nous donne vraiment confiance en l'avenir. Les julicyens ont besoin de vite retrouver une vie paisible, conviviale et normale.

Nous n'oublions pas nos aînés, le CCAS prépare pour cet automne une rencontre chaleureuse et sympathique, autour d'un mâchon. En décembre, les nouveaux nés 2020 seront conviés à un café cadeau. Pour les nouveaux nés 2021 cela sera début 2022.

Nous vous souhaitons de passer un bel automne.

Lionel CHAPPELLAZ



Vous avez plus qu'à aller sur www.aspla01.org onglet réservation choisir votre activité puis au moment du règlement tapé BREF dans code Promo pour bénéficier de votre séance découverte.

Ou SMS au
06 06 79 24 14



Notre objectif : apporter l'activité sportive au plus proche du pratiquant.

Dans cet objectif, notre Club est itinérant dans le secteur de la Plaine de l'Ain aussi bien en extérieur qu'en intérieur (actuellement sur les communes de Sainte Julie, Chazey, Saint Vulbas, Serrières de Briord, Chambod, Le parc Miribel (l'atol'), et d'autres à venir).

Tout commence en 2015 par le rêve d'être en bonne santé physique et mentale et rien de mieux que l'activité sportive, oui mais laquelle ?

On vous répond l'AVIRON sous toutes ces formes autant sur l'eau que sur terre, chez vous (cours particulier), en cours collectif ou depuis quelques mois en ligne.

Débutant, confirmé de 10 à 100 ans, cette activité est pour vous : pas de douleur, pas de choc, 90% des muscles qui travaillent en douceur sans courbature. Les cours sont à taille humaine 10 personnes.

Les **cours collectif** sont les **lundis et jeudis soir** et les **dimanches matin**. Les cours particuliers avec ou sans rameur «concept 2» sont disponibles sur demande suivant disponibilité du coach.

Tarifs : de 5€ à 500€
suivant la formule choisie, possibilité de règlement mensuel,
3 fois ou comptant via Paypal, CB ou chèques.



Horaires des cours :

Mercredi :

17h : Pilates (intermédiaire)

18h : cardio/renforcement musculaire

19h : Fit'Attack

20h : Rock/Salsa (intermédiaire)

21h : Rock/Salsa (débutant)

Jeudi :

18h30 : Pilates (débutant)

19h30 : Zumba

20h30 : Ubound sur mini trampoline

MOVE AND DANCE revient pour une nouvelle saison dès le 8 septembre en proposant de la danse et du fitness.

Pour ceux qui ne nous connaissent pas, Move and Dance est une association de danse et de fitness qui propose des cours donnés par Stéphane, professeur diplômé.

Côté tarif, c'est simple ! Le premier cours est à 125€, le second cours à 50€ et les suivants à 30€. Il y a juste un supplément de 40€ pour le Ubound.

En complément des cours et des stages, nous organisons deux soirées « repas dansants ». La première aura lieu le 20 novembre autour d'un repas concocté par les membres du bureau.

La seconde soirée se déroulera en Mars ou Avril 2022. Ces soirées sont ouvertes à tous. Pour les adhérents, c'est l'occasion de mettre en application ce qui a été appris pendant les cours. Pour tous, adhérents ou habitants de Sainte Julie, des animations permettent de s'initier à de nouvelles danses faciles d'accès tel que le Madison, le Kuduro, la Bachata...

Bien sûr tout cela dépend de la situation sanitaire. Nous ferons tout notre nécessaire pour maintenir les cours en présentiel. C'est pour cela que nous vous recommandons d'anticiper votre vaccination car, au moment de rédiger l'article, le pass sanitaire est exigé.

Nous mettons régulièrement des informations sur le site internet de la Mairie et sur notre page Facebook

<https://www.facebook.com/association.moveanddance/>

Si vous ne trouvez pas l'information recherchée, n'hésitez pas à nous contacter au **06.95.26.44.83** ou par e-mail à moveanddance@free.fr



Contacts :

page Facebook :
gospel-friends-01

email :
gospel.friends.01@orange.fr

contacts :
Annie CHEVALIER
06 86 31 70 66
Daniel BOUSSARD
06 23 69 24 82



Notre 4^e saison vient de s'achever en juin, et la saison 5^e a repri en septembre par des répétitions le mardi 7 septembre puis tous les 15 jours.

Ces répétitions qui rassemblent entre 20 et 25 choristes sont dirigées par un Professeur diplômé du Conservatoire de Musique de Lyon.

Pour les activités de concert, le 1^{er} à venir est programmé à Chazey s/Ain le 13 novembre en partenariat avec La Fraternelle de Rignieu le Désert ; un autre à l'occasion de Noël est également prévu.

D'autres concerts en 2022 sont d'ores et déjà en préparation.



Les répétitions ont lieu 2 mardis par mois de 19h15 à 21h30.

Elles se déroulent à la salle de La Fraternelle à Rignieu le Désert en attendant de pouvoir réintégrer la salle des Fêtes de Ste Julie.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, 2 séances « d'essai » gratuites sont prévues.

La cotisation annuelle est de 180€ avec des facilités de paiement et un tarif préférentiel pour les couples ; gratuité pour les - de 18 ans. Tous les publics sont concernés à partir de 12 ans et la chorale est ouverte à toutes et tous sans restriction ; un minimum de bases musicales facilitera l'intégration au sein du groupe.



Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Christophe CARAVITA,
Président
06.01.97.43.36

Aniss BEN BRAHIM,
Coach Seniors
06.31.87.73.33

Football Club Saint-Vulbas Plaine de l'Ain (F.C SVPA)

Après 2 saisons compliquées, liées à la crise sanitaire du Covid, le club reprend ses activités footballistiques. Toutes les catégories seront engagées dans les compétitions organisées par le district.

Compte tenu des circonstances particulières de ces 2 dernières saisons, le Comité Directeur du club a décidé d'un tarif unique pour tout nouveau licencié de 50 € et la gratuité pour les licenciés à jour de leur cotisation qui renouvellent leur licence.

Le club recherche des joueurs mais également des bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie du club (dirigeant, éducateur, délégué, gestion des buvettes, animations, etc...).

Le planning des entraînements pour toutes les catégories sera mis en ligne sur le site du club : www.fcsvpa.footeo.com et sur la page **Facebook du club**.

à très bientôt au bord ou sur les terrains

Amap'tite contrée

Partenariat entre consommateurs et exploitations agricoles basé sur un système de distribution de «paniers» composés d'aliments de qualité, biologiques, de saison, frais, produits localement et dans le respect de l'environnement.

Contact : Amaptitecontree.eklablog.com

Groove des îles

Groupe de musiciens et chanteurs. Musique zouk.

Contact Facebook : [Groove des îles](#)

Boxe

L'école Sainte Julie Boxe Française, vous ouvre ses portes **les lundis de 19h à 21h30 à la salle des fêtes** et une semaine sur deux les mercredis à la maison Julicyenne. Dès 7 ans pour une pratique de loisirs ou en compétition, n'hésitez pas à venir nous rencontrer (en tenue de sport, on ne sait jamais...!)

Contact : contact.esjbf@gmail.com

Tir à l'Arc - club de l'ASEGF S^{te} Julie

Venez découvrir un club dynamique, avec des entraîneurs brevetés d'état. L'école de tir à l'arc accueille les jeunes dès 8 ans.

Notre site parle pour nous : <https://asegf-sainte-julie.sportsregions.fr>

Le club des Mésanges

Le club des mésanges se réunit **tous les mardis de 14h30 à 18h30 à la maison julicyenne.**

Que vous soyez retraités ou que vous ayez simplement envie de passer un moment agréable, venez nous rejoindre.

La **cotisation annuelle est de 15€.**

Au mois de février, nous organisons une journée bugnes.

Pour tous renseignements, vous pouvez soit venir nous voir soit contacter un membre du bureau :

Mme GOUBET Monique, présidente, au 06 08 97 35 08

Mme ROBIN Brigitte, trésorière, au 06 33 20 09 58.

Le Comité d'Animation

Nous proposons tout au long de l'année de nombreuses manifestations. Si vous aimez la convivialité et fourmillez d'idées nouvelles, rejoignez-nous !

Petit rappel : Nous vous proposons également du matériel à la location (chapiteaux, tables, bancs...)

N'hésitez pas à contacter Stéphane STRIPOLLI.

Contacts :

Mme CAILLER Karine, présidente, au 06 72 42 22 56

M. VACLE Yves, vice président, au 06 62 73 50 32

M. STRIPOLLI Stéphane, responsable des locations, au 06 13 68 27 72